

Mettre en place un parcours et un contrat pédagogique

De quoi s'agit-il ?

Le parcours est établi à partir d'un entretien en prenant en compte les besoins et les contraintes de chacun. Cette étape comprend également la présentation des locaux, des formateurs et des personnels administratifs.

Le contrat basique reprend le coût de la formation, les engagements des parties, notamment en terme d'assiduité et de respect. Il existe un deuxième niveau de contrat, pédagogique, impliquant davantage le formateur que le centre de formation et qui se concrétise à l'issue du positionnement. Les écarts détectés en relation avec les objectifs permettent d'y prévoir les contenus abordés. Le contrat est parfois appelé livret du stagiaire et il contient par exemple une présentation du centre de formation, le règlement intérieur, le niveau actuel, le niveau et les objectifs à atteindre, le nombre d'heures prévues.

Quels sont les problèmes ?


- ▮ L'apprenant trouve que les contenus proposés ne sont pas adaptés à ses objectifs.
- ▮ Le formateur n'arrive pas à adapter sa réponse aux besoins de l'apprenant.
- ▮ Le formateur propose des modalités de formation qui ne conviennent pas à l'apprenant (horaires non adaptés, rythme trop soutenu, locaux non adaptés).
- ▮ L'apprenant ne comprend pas l'intérêt de signer un contrat pédagogique.
- ▮ L'apprenant ne pose pas de questions sur le déroulement de la formation, il reste passif.
- ▮ L'objectif de l'emploi parasite le suivi de la formation.

Pourquoi est ce ainsi ?

- ▮ Le formateur ne consacre pas assez de temps à cette phase et il a tendance à proposer des réponses stéréotypées. Il n'écoute pas suffisamment les besoins de l'apprenant.
- ▮ Le formateur propose un contrat qui s'apparente plutôt à un règlement intérieur et qui ne comporte pas de dimension pédagogique.
- ▮ Un adulte apprend s'il comprend et accepte les objectifs de la formation.
- ▮ Il apprend s'il voit comment mettre en application ce qu'on lui apprend et si cela lui permet de mieux maîtriser son environnement.
- ▮ L'apprenant peut ne pas être habitué à se fixer un cadre ni à respecter des règles.
- ▮ La situation de l'apprenant hors du centre de formation a un impact en formation (mobilité, vie familiale, conditions de vie).
- ▮ La formation est peut-être imposée à l'apprenant par un tiers, entreprise ou organisme prescripteur, et donc ressentie comme une contrainte.

Que faire ?

- ▮ **Mettre en place des positionnements contextualisés pour explorer ce que l'apprenant a acquis dans diverses situations** (emploi, vie privée, activités extra-professionnelles, formation, recherche d'emploi).
- ▮ **Mener une étude personnalisée pour faire des précisions** (points forts et points sensibles) concernant les horaires, le rythme, le contenu, l'organisation, l'accompagnement nécessaire. Elle passe par un entretien d'exploration qui permet d'exprimer et de mesurer les principaux freins, les besoins et les difficultés ressenties. Il fait l'objet d'un compte rendu écrit remis à l'apprenant et discuté avec lui.
- ▮ **Co-rédiger le contrat pédagogique** sur la base de l'étude personnalisée. Signé par les deux parties, c'est un engagement réciproque.

 Exemple de contrat pédagogique